

Bac HLP 2026 : corrigé sur Boule et la dignité

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, HLP, session 2026, sujet portant sur Pierre Boule, code 26-HLPPAN2. Les deux parties sont traitées.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Première partie - L'image de l'humanité chez Pierre Boule

Proposition d'interprétation littéraire

Le texte donne une image humiliée et résignée de l'humanité en inversant les rapports habituels entre humains et animaux. Cette image se construit par le témoignage de la dompteuse, les réactions du narrateur et l'évocation d'une résistance qui s'effondre. Le regard dépréciatif des personnages ne doit pas être confondu avec une justification morale de l'asservissement.

La première voix fait surgir un renversement ironique : celle qui dirigeait un numéro de singes occupe désormais leur cage. Les gestes d'entretien et de dressage appliqués aux humains rappellent une condition animale. La nourriture abondante et la litière renouvelée remplacent la liberté par un confort élémentaire.

La dompteuse s'efforce de présenter ce régime comme acceptable. Elle minimise les violences et adopte les comportements attendus pour être bien traitée. L'enchaînement entre soumission et faveur montre une relation de domination. L'affirmation qu'elle n'est pas malheureuse révèle surtout la réduction de ses attentes : absence de responsabilité et satisfaction matérielle tiennent lieu d'existence libre.

Le silence et le regard de Cornélius déplacent la scène vers Ulysse Mérou. Celui-ci éprouve honte et gêne face à cette humanité qui renonce. Sa pensée formule un jugement sévère, mais il s'agit de sa réaction dans le récit. L'interprétation doit conserver cette distance au lieu de conclure que les captifs mériteraient objectivement leur sort.

La suite oppose la possibilité d'une résistance et l'incapacité de l'organiser. La voix devient angoissée ; le rythme final s'accélère par exclamations et appels. Les singes ont pris les attributs militaires humains, mais arrivent avec des fouets : les humains ne sont même plus traités en adversaires combattants, seulement en êtres à dresser. L'humiliation finale complète une image d'humanité privée d'autonomie et exposée à sa propre démission.

Deuxième partie - Un être humain peut-il perdre sa dignité ?

Problème

La dignité peut désigner une manière de se conduire ou une valeur attachée à la personne. On peut se comporter indignement ou être traité de façon dégradante ; cela signifie-t-il que l'on cesse d'avoir droit au respect ? Cette distinction commande la réponse.

Plan développé

1. La conduite et les conditions de vie peuvent être dégradées. La contrainte, l'humiliation ou une soumission intériorisée peuvent empêcher d'exercer son autonomie. Dans le texte de Boule, le confort matériel ne compense pas la réduction des humains à des objets de dressage. On peut parler d'une perte de conditions dignes de vie, sans dire que les victimes auraient une moindre valeur.

2. La dignité de la personne ne doit pas dépendre d'une performance. Si le droit au respect dépendait du courage, de l'intelligence ou de l'indépendance, les plus vulnérables pourraient en être privés. Une personne malade, captive ou fautive reste une personne. Condamner une conduite peut donc être légitime tout en refusant les traitements dégradants.

3. Distinguer ces sens permet de penser la responsabilité et la protection. Nous pouvons chercher à vivre avec dignité et aider autrui à retrouver des conditions d'autonomie. Mais déclarer qu'un humain a perdu toute dignité pourrait devenir une excuse pour l'asservir. Un être humain peut perdre une tenue digne ou subir une atteinte grave à ses conditions d'existence ; sa valeur de personne fournit précisément la raison de combattre cette atteinte.